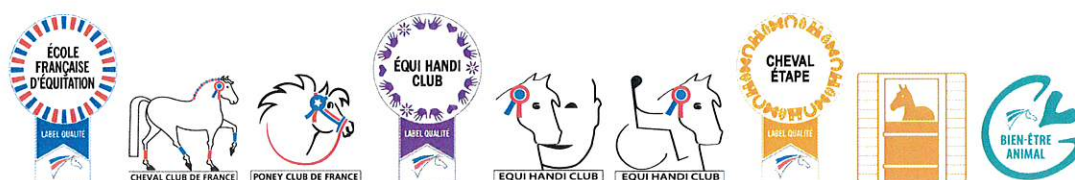


CERTIFICAT D'AGRÉMENT
du 23 avril 2025
HARAS DE LA VAILLANTIERE
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE



Nous avons procédé le 23 avril 2025 à l'audit de :

HARAS DE LA VAILLANTIERE

Cet audit a porté sur des critères de qualité et de sécurité concernant la communication, les structures d'accueil et d'activités, les aménagements et les activités proposées.

Ce que nous avons constaté et vérifié ce jour atteste de la volonté du Dirigeant et de son équipe de toujours mieux satisfaire les cavaliers au travers d'une démarche tournée vers la qualité et respectueuse des contraintes réglementaires et légales.



Frédéric Bouix
Président de la FFE.